

## HONORAIRES 2022

### VENTE NEUF / VEFA

**Prix : direct promoteur**

Mandatés par les promoteurs, nous commercialisons aux mêmes conditions, sans aucun frais supplémentaire.

### VENTE ANCIEN

**Prix supérieur à 600.000 €**

Prix compris entre 300.000 € et 600.000 €

Prix inférieur à 300.000 €

**4% TTC du prix**

5% TTC du prix

15.000 € forfaitaire

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la TVA à 20%.

### LOCATION VIDE / MEUBLÉE

#### Charge du locataire

Visite, constitution du dossier et rédaction du contrat de bail : **12 € / m<sup>2</sup> TTC**

Réalisation de l'état des lieux : **3 € / m<sup>2</sup> TTC**

#### Charge du propriétaire

Visite, constitution du dossier et rédaction du contrat de bail : **12 € / m<sup>2</sup> TTC**

Réalisation de l'état des lieux : **3 € / m<sup>2</sup> TTC**

Mise en location, entremise et négociation : **1 mois de loyer TTC hors charges**

### HABILITATION / GARANTIE

Carte de Transaction Professionnelle n° CPI 8305 2018 000 026 731 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, « sans détention de fonds », souscrite auprès de la SOCAF 26, avenue de Suffren - 75015 Paris.